

## ANNEXE C

### MISE EN PLACE

### D'UNE POLITIQUE CONCERTÉE DE FORMATION

### D'UN PLAN DE FORMATION CONCERTÉ

#### C'EST QUOI «UNE POLITIQUE CONCERTÉE DE FORMATION» ?

Extraits du « [Guide de la formation du personnel vers une politique concertée de formation](#) »

C'est un processus collectif de réflexion sur les orientations et les actions de formation au bénéfice de l'objet social de l'association et de son personnel.

Suivant une procédure adaptée à chaque association, une politique concertée de formation définit l'organisation générale de la formation, l'accès à celle-ci, l'égalité de traitement, la méthode d'identification des besoins, des demandes et de consultation du personnel...

La politique concertée de formation est discutée et validée entre membres du personnel et en concertation avec la direction (avec le CPPT ou le conseil d'entreprise s'ils sont présents dans l'institution). La politique concertée de formation se traduit dans un document consultable par l'ensemble du personnel, par exemple une charte de la formation. Le format de ce document est libre.

#### **EXTRAITS DES [CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA BOURSE FORMATION & ACCOMPAGNEMENT](#)**

##### **Politique concertée de formation / plan de formation concerté**

L'action formative gagne à s'inscrire dans une démarche d'ensemble, comme le Plan de formation pluriannuel et concerté, avec des ressources disponibles via [Notre Plan de formation](#) ou [Competentia](#).

Les institutions attesteront de la mise en place d'une politique concertée de formation lors de l'introduction de la première demande de l'année civile (exceptions : accompagnement institutionnel concernant une thématique prioritaire ; formations catalogue qualifiantes).

À défaut : les institutions seront invitées à participer dans les 6 mois de l'accord de la bourse à un webinaire ou un atelier concernant la politique concertée de formation / plan de formation concerté (via [Competentia](#) ou [Notre Plan de formation](#))

#### **ATTESTATION EN CAS DE MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE CONCERTEE DE FORMATION**

	Depuis le
<input type="checkbox"/> Une politique concertée de formation est mise en place au sein de notre association	
<input type="checkbox"/> Un plan de formation concerté est mis en place au sein de notre association	

#### **ENGAGEMENT EN CAS D'ABSENCE DE MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE CONCERTEE DE FORMATION**

	Date de l'atelier ou du webinaire
<input type="checkbox"/> Inscription à un prochain atelier ou webinaire via <a href="#">Competentia</a>	
<input type="checkbox"/> Inscription à un prochain atelier ou webinaire via <a href="#">Notre Plan de formation</a>	

Nom, prénom et fonction de la personne responsable de l'institution	Signature	Date